

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: COMPO Groene aanslagreiniger concentraat

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2019-0006-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017796-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Groene aanslagreiniger concentraat / Anti-dépôts verts concentré

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	COMPO Benelux N.V
	Adresse	Filliersdreef 14 9800 Deinze Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2019-0006-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017796-0002	
Date de l'autorisation	01/02/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	01/02/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	COMPO GmbH
Adresse du fabricant	Gildenstraße 38 48157 Münster Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Schirm GmbH, Standort Baar-Ebenhausen, Dieselstr. 8 85107 Baar-Ebenhausen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	Emery Oleochemicals LLC
Adresse du fabricant	4900 Este Avenue 45232 Cincinnati, Ohio États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	4900 Este Avenue 45232 Cincinnati, Ohio États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	27
Isotridecanol, ethoxylated			9043-30-5	500-027-2	2

2.2. Type de formulation

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se laver peau soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algicide concentré, utilisation à l'extérieur

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Algue verte Nom commun: Green algae Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Lichens Nom commun: Lichens Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Le produit biocide est utilisé pour le traitement curatif de surfaces dures poreuses par élimination de la coloration verte de surface sur patios, chemins, parcs de stationnement, maçonnerie et marches. Les matériaux à traités sont par exemple, la brique, le béton, les roches, le bois et la pierre naturelle.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Ce produit doit être dilué à l'eau claire à une concentration finale de 31 g / L d'acide nonanoïque. Le produit est pulvérisé uniformément à environ 30 cm de distance des surfaces sèches jusqu'à ce qu'elles soient totalement mouillées.
Taux et fréquences d'application	Ajoutez 1 litre d'eau à 150 ml de produit concentré pour obtenir une dilution de concentré dilué. Cette quantité de solution permet de traiter 11,5 m ² . En cas de très faible coloration de la surface, cette quantité permet de traiter 20 m ² . - 13 - Fréquence : une fois par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon de 500 ml en PEHD ou PET.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voie 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voie 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voie 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Lire attentivement l'étiquette ou le livret avant utilisation et respectez/appliquez les instructions fournies.
Ce produit doit être dilué à l'eau claire à une concentration finale de 31 g / L d'acide nonanoïque.
Ajoutez 1 litre d'eau à 150 ml de produit concentré pour obtenir une dilution de concentré dilué. Cette quantité de solution permet de traiter 11,5 m². En cas de très faible coloration de la surface, cette quantité permet de traiter 20 m²
Le matériel de pulvérisation doit être portable et utilisé manuellement à basse pression (3 bars ou moins). Le pulvérisateur doit être utilisé en combinaison avec un écran de pulvérisation.
Le produit est pulvérisé uniformément à environ 30 cm de distance des surfaces sèches jusqu'à ce qu'elles soient totalement mouillées. Ne pas appliquer plus de liquide que nécessaire et éviter le ruissellement des gouttes de produits hors des surfaces pendant l'application.

Laisser le produit agir pendant 48 heures minimum. Ne pas rincer à l'eau après traitement.
Ne pas appliquer s'il fait du vent.
Ne pas pulvériser sur les plantes non visées pendant l'application pour prévenir tout risque de dommage irréversible.
Pour éviter la dispersion du produit dans le sol, recouvrir le sol contigu à la surface traitée de feuilles de plastique sur une largeur de 50 cm au minimum.

5.2. Mesures de gestion des risques

Évitez tout contact avec les yeux.
Évitez les éclaboussures lors de la dilution du produit.
Tenir les enfants et les animaux domestiques hors de portée jusqu'au séchage complet de la surface.
Ne pas appliquer en cas de prévision de pluie dans un délai de 48 heures et/ou s'il y a du vent.
Ne pas appliquer ce produit sur des surfaces proches des eaux superficielles. Éviter tout déversement dans les drains.
Couvrir de plastique les sols contigus aux objets à traiter sur une largeur de 50 cm minimum.
Le matériel de pulvérisation doit être portable et utilisé manuellement à basse pression (3 bars ou moins). Le pulvérisateur doit être utilisé en combinaison avec un écran de pulvérisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Précisions sur les effets potentiels directs ou indirects : Respect non avéré des instructions d'utilisation du produit stipulées sur l'étiquette.
Description de premiers secours
Recommandations générales : Les équipes de secours doivent rester attentives à leur propre sécurité. En cas de malaise, appeler un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).
En cas d'inhalation : S'assurer que la victime reste calme, la maintenir au repos à l'intérieur et consulter un médecin.
En cas de contact cutané : Lavez immédiatement au savon et rincez abondamment.
En cas de contact avec les yeux : Rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
En cas d'ingestion : Rincez la bouche à l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consultez un médecin si nécessaire.
Mesures d'urgence pour protéger l'environnement : Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surfaces ni dans les égouts.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit concentré et l'emballage vide conformément à la réglementation régional/nationale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consignes applicables aux aires de stockage et aux contenants : Stockez à l'abri du gel. Conservez dans un endroit frais.
Conservez dans le contenant d'origine.
Indications complémentaires pour les conditions de stockage : Conservez à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Période de stockage : au moins 4 ans
Température de stockage : 2 à 25 °C

6. Autres informations

Les produits doivent être dotés de fermetures de protection à l'épreuve des enfants.
Concentration substance active: 27% (valeur technique) - 24.3% (valeur assuré)